

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 03/2019/AT/DO-TIP.

« Réalisation Travaux de canalisation urbaine FTTH »

La Direction Opérationnelle de Tipasa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, N°03/2019/AT/DO, pour la réalisation **Travaux de canalisation urbaine FTTH** au niveau des sites suivants :

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Artère (Km)	Distance (Km/aly)
LOT N°01	Travaux de canalisation urbaine FTTH 800 Logst KOLEA	3.10	11.9
LOT N°02	Travaux de canalisation urbaine FTTH 820 Logts HADJOUT	2.60	07.9
LOT N°03	Travaux de canalisation urbaine FTTH 314 Logst FOUKA	1.40	01.5

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre du regroupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants:

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère)

Seules les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.

Palier 02 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère)

Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de:

**La Direction Opérationnelle de Tipasa / Département des Achats et de la Logistique
Cité administrative Tipasa.**

Contre le paiement auprès de la Banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et reprographie, par versement au compte bancaire N° 001004380300000133/58 Agence TIPAZA.

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant:

1. Un Dossier administratif.
2. Une offre technique.
3. Une offre financière.

L'offre doit être accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges. Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention «**dossier administratif**», «**offre technique**» et «**offre financière**».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de présent appel d'offres, aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant les mentions suivantes:

ALGERIE TELECOM -SPA-

Direction Opérationnelle de Tipasa / Département des Achats et de la Logistique
Cité administrative Tipasa

Appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03 /AT/DO TIPAZA/2019
« Travaux de canalisation urbaine FTTH »

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la **1^{ère}** parution de cet appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres telle qu'indiquée ci-dessus, de 08h00 à 14h00 et doivent être déposées dans les délais requis à l'adresse ci-après :

**La Direction Opérationnelle de Tipasa / Département des Achats et de la Logistique
Cité administrative Tipasa**

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14 H 00 à l'adresse suivante :

**La Direction Opérationnelle de Tipasa / Département des Achats et de la Logistique
Cité administrative Tipasa**

La validité des offres est fixée à **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis, délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé.